



# ► Note de synthèse

Juin 2020

## Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail<sup>1</sup>

### Points essentiels

- Face au COVID-19, des politiques actives du marché du travail (PAMT) et des mesures d'aide au revenu devraient être déployées conjointement pour soutenir le revenu et l'emploi, et améliorer durablement les perspectives d'emploi.
- Ces approches intégrées ont fait leurs preuves dans le passé et existent déjà dans de nombreux pays. Les capacités institutionnelles en place peuvent donc servir de base à une action rapide.
- Les politiques doivent permettre de faire face aux différentes phases de la pandémie et à la crise économique qu'elle engendre, en veillant au bon ordonnancement des PAMT.
- Les méthodes d'exécution doivent limiter les risques pour la santé (en faisant appel aux technologies numériques, par ex.), et les mesures peuvent compléter l'action sanitaire publique (par ex. la production de masques) et accompagner la transition vers des secteurs d'avenir (par ex. les services de santé et de soin, et les secteurs verts).

### Le défi à relever

A mesure que les conséquences sociales et économiques dévastatrices de la crise liée au COVID-19 se font jour, l'un des grands défis pour les gouvernements consiste à en limiter les effets néfastes à plus long terme sur les marchés du travail. Cet effort exige une action politique globale pour jeter les bases de la création d'emplois durables. Conformément aux normes internationales du travail, l'OIT insiste donc sur la nécessité d'une réponse immédiate par des mesures macro-économiques et sectorielles; une aide dédiée aux entreprises, à l'emploi et

au revenu; la protection des travailleurs sur le lieu de travail; et le recours au dialogue social dans la recherche de solutions (BIT, 2020g).

La présente note met en avant le rôle important que les politiques actives du marché du travail (PAMT) peuvent jouer dans cette stratégie globale si elles sont associées à des mesures d'aide au revenu. Les PAMT englobent les aides à l'emploi, les incitations à la création d'entreprise, les programmes publics d'emploi, les services du marché du travail et les programmes de formation (voir définitions et exemples au tableau 1). La présente note examine de quelle manière les PAMT et les mesures d'aide au revenu

<sup>1</sup> La présente note a été rédigée par Verónica Escudero et Hannah Liepmann, de l'Unité de l'analyse des tendances du marché du travail et de l'évaluation des politiques du Département de la recherche du BIT. Johannes Brehm a apporté une aide précieuse en matière de recherche.

peuvent être conjuguées pour soutenir les travailleurs face à la pandémie et améliorer durablement leurs trajectoires professionnelles et personnelles, en particulier dans les pays émergents et en développement.

Les politiques qui visent expressément à améliorer les perspectives des travailleurs touchent à un enjeu capital dans les pays émergents et en développement. Le manque de possibilités de travail décent affecte de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables de la population tels que les travailleurs pauvres et les travailleurs de l'économie informelle, qui sont souvent surreprésentés parmi les jeunes, les femmes ou les travailleurs migrants. La crise liée au COVID-19 a accentué les vulnérabilités préexistantes et pose de nouveaux défis dans la mise en œuvre des politiques suite aux mesures de confinement.

Face à la pandémie, de nombreux pays émergents et en développement s'appuient sur des mesures d'aide au revenu (à travers les systèmes de protection sociale), en particulier les transferts en espèces (Gentilini et al., 2020; BIT, 2020a, 2020i).<sup>2</sup> Ce type de soutien, qui vise à garantir la sécurité des revenus, est indispensable face à la crise provoquée par le COVID-19. Les mesures de confinement et de distanciation sociale ont privé des millions de travailleurs d'emploi et de protection, en particulier les travailleurs de l'économie informelle; il est essentiel de pourvoir à leurs besoins alimentaires et sanitaires de base (BIT, 2020g). En outre, grâce à ses effets positifs sur la demande de biens et services, l'aide au revenu permet de stabiliser l'économie en période de crise.

Toutefois, l'aide au revenu ne permet pas à elle seule de maintenir le lien des travailleurs au marché du travail, de renforcer leurs compétences et leur expérience professionnelle, de favoriser l'appariement entre demandeurs d'emplois et postes vacants, ou de créer directement des emplois. Ces objectifs sont poursuivis dans le cadre d'autres politiques du marché du travail, en particulier les PAMT. La combinaison de mesures d'aide au revenu et de PAMT peut donc offrir un outil stratégique efficace pour protéger les revenus tout en améliorant les perspectives d'emploi des travailleurs à plus long terme (BIT, 2019b).

L'intégration des PAMT et des mesures d'aide au revenu peut jouer un rôle important et spécifique dans le contexte de la pandémie actuelle. Partout dans le monde, des pays avaient déjà conjugué PAMT et aide au revenu avant la crise provoquée par le COVID-19. Ces démarches intégrées avaient eu des effets positifs tant sur le marché du travail que sur le plan social, quoique sous certaines conditions décrites dans la littérature existante. Ces politiques avaient également rempli une fonction importante lors de précédentes crises économiques. Le contexte de la crise liée au COVID-19 impose d'agir rapidement. Il importe donc de mettre à profit les programmes et, partant, les capacités et connaissances institutionnelles qui existent déjà dans les différents pays. En parallèle, les pays doivent adapter ces programmes aux défis uniques posés par la pandémie actuelle. **Quelles lacunes ces approches intégrées permettront-elles de combler et comment adapter les politiques pour atteindre ces objectifs?**

Nous soutenons que la combinaison de PAMT et de mesures d'aide au revenu peut jouer un rôle important en aidant les travailleurs à traverser la crise dans la mesure où elle permet de soutenir les revenus, d'éviter les licenciements et de maintenir le lien des travailleurs au marché du travail. Cette association favorise en outre la (re)qualification des travailleurs et leurs perspectives d'emploi à plus long terme. Toutefois, les pays devraient planifier de manière stratégique la séquence de mise en œuvre des politiques selon les différentes phases de la crise. Les combinaisons nécessaires seront différentes selon qu'il s'agira d'aider la population en période de confinement, à la reprise des activités dans un contexte de distanciation physique, en période de pénurie d'emplois due à la crise, ou au moment de la reprise économique. La présente note passe en revue ces différents aspects et, en conclusion, recense les méthodes novatrices (par ex., les technologies modernes) qui peuvent être employées pour limiter les risques sanitaires ainsi que les modalités de financement possibles des PAMT et des mesures d'aide au revenu.

<sup>2</sup> La présente note est axée sur les politiques d'aide au revenu ciblant les personnes qui sont en mesure de travailler mais qui subissent une perte de revenus due au chômage ou au sous-emploi (voir Berg, 2015 sur les différentes fonctions de l'aide au revenu). Ces politiques comprennent des politiques de protection sociale contributives (par ex., l'assurance-chômage) et non contributives (par ex., les transferts en espèces). Leur fonction consistant à garantir la sécurité du revenu revêt également une importance fondamentale pour de vastes catégories de bénéficiaires qui ne sont pas en mesure de travailler (par ex., suite à une maladie) ou qui n'appartiennent pas à la population en âge de travailler (par ex., les personnes âgées et les enfants). Ces bénéficiaires, et les prestations d'aide au revenu qui leur sont versées, ne sont toutefois pas l'objet de la présente note.

## Pourquoi intégrer les PAMT et les mesures d'aide au revenu

Le défi urgent qui consiste à faire face aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de la crise liée au COVID-19 impose des interventions stratégiques d'envergure. Les mesures de protection sociale contributives et non contributives, y compris les transferts en espèces largement pratiqués par les pays pour contrer les effets de la crise, sont manifestement indispensables. Les transferts en espèces sont particulièrement utiles dans les pays émergents et en développement, où la couverture de la protection sociale contributive est restreinte. Pratiquée isolément, l'aide au revenu peut préserver le revenu, le niveau de consommation et le patrimoine des individus, mais elle ne peut les protéger contre la nécessité d'accepter des emplois mal rémunérés et des formes d'emploi potentiellement précaires, tout au moins à moyen terme. De fait, les mesures d'aide au revenu n'ont pas pour vocation de permettre aux travailleurs d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder à des emplois de meilleure qualité et sont donc dépourvues de composantes visant spécifiquement à accroître l'employabilité. C'est là le cas des programmes de transferts en espèces dont la durée et le niveau des prestations sont, de surcroît, souvent limités dans les économies émergentes et en développement<sup>3</sup> (BIT, 2017, 2019b).

Les PAMT peuvent compléter de manière essentielle l'aide au revenu, en procurant à ses bénéficiaires en âge de travailler et en mesure d'occuper un emploi les moyens de trouver des sources de revenu plus pérennes, voire de les mener vers l'emploi formel (BIT, 2019b). **Que sont les PAMT?** Les PAMT sont des politiques publiques qui visent à faciliter l'accès au marché du travail des personnes grâce à l'adoption de mesures visant à stimuler l'offre et la demande de main-d'œuvre (Auer et al., 2008). Sur le plan de l'offre, les PAMT ont pour vocation d'aider et d'encourager les personnes à maintenir un lien avec le marché du travail et à rechercher activement un emploi.

Sur le plan de la demande, elles servent en premier lieu à stimuler la création d'emplois et l'embauche afin que les demandeurs d'emploi puissent, à terme (et le plus rapidement possible), trouver un emploi convenable (BIT, 2016). Parmi les PAMT axées sur l'offre figurent des programmes de formation et de services du marché du travail, tandis que celles axées sur la demande<sup>4</sup> comprennent des programmes publics d'emploi (y compris les programmes de travaux publics et de garantie d'emploi) et des mesures de soutien à l'emploi indépendant et à la création de micro entreprises. Les subventions à l'emploi ont une double fonction, selon qu'elles constituent des incitations à l'embauche ou au maintien de l'emploi, ou des aides aux travailleurs<sup>5</sup> (BIT, 2016, p. 61), (tableau 1).

En temps normal comme en temps de crise, les PAMT n'ont pas pour vocation de se substituer aux mesures d'aide au revenu ni d'imposer des conditions de nature à saper le droit à la protection sociale. Les PAMT ne doivent pas non plus amoindrir le rôle des institutions du marché du travail. Au contraire, elles doivent constituer l'un des piliers de politiques globales en faveur de l'emploi et de la protection sociale (BIT, 2016). De fait, les PAMT mises en œuvre isolément sont souvent inefficaces dans la mesure où la participation à ces politiques est parfois coûteuse et chronophage. Pour que les travailleurs vulnérables puissent se permettre d'y participer, une aide au revenu doit leur être octroyée. Ce n'est que lorsque les PAMT et les programmes d'aide au revenu (contributifs et non contributifs) sont intégrés que les deux types de stratégies peuvent influencer de manière optimale sur le marché du travail (BIT, 2019b). Il serait contreproductif de mettre en œuvre des PAMT au détriment de l'aide au revenu, ou inversement. C'est pourquoi la communauté internationale et diverses normes internationales du travail préconisent des approches visant à garantir la sécurité du revenu, en particulier par le biais de mesures de protection sociale, et l'accès à des emplois de qualité, par le biais des PAMT, au sein de stratégies intégrés (BIT, 2019b) (voir encadré 1 de l'annexe).

<sup>3</sup> La crise actuelle n'échappe pas à cette tendance. Jusqu'à présent, la durée moyenne des programmes mis en œuvre par les pays, tout niveau de revenu confondu, pendant la crise liée au COVID-19, a été relativement courte (3,1 mois). (Gentilini et al., (2020), qui reflète l'état des connaissances au 15 mai 2020).

<sup>4</sup> Il est intéressant de noter que, dans la littérature consacrée à la protection sociale, certaines PAMT axées sur la demande sont considérées comme l'équivalent fonctionnel des prestations de chômage. C'est le cas des subventions à l'emploi, notamment, qui constituent un volet important de la protection sociale, et des programmes de travaux publics et de garantie de l'emploi qui assurent la sécurité de l'emploi, quoiqu'en échange d'un certain volume de travail (voir BIT, 2012, 2017).

<sup>5</sup> Ces subventions sont destinées aux travailleurs. Elles consistent généralement à verser aux bénéficiaires une partie de leur salaire afin de les encourager à travailler (Auer et al., 2008, p. 49; BIT, 2016, p. 97).

## ► Note d'information de l'OIT

Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

Bien que les PAMT ne soient pleinement efficaces que lorsque leur mise en œuvre s'inscrit dans la durée (leur exécution est complexe, et certains de leurs effets mettent du temps à se matérialiser) (Escudero, 2018), elles ont aussi un rôle à jouer en période de crise, y compris la pandémie actuelle. Sur le plan conceptuel, des mesures visant à maintenir l'emploi (par ex., subventions salariales, réduction du temps de travail) devraient être prises rapidement pour éviter les pertes d'emploi et garantir les moyens de subsistance. D'ailleurs, de nombreux pays

utilisent déjà les subventions salariales pour préserver l'emploi (voir section 4). Toutefois, les pertes d'emploi et d'activité sont inévitables lorsque survient une crise d'une telle ampleur. Le constat vaut particulièrement pour les pays émergents et en développement, où l'emploi informel est très répandu.<sup>6</sup> Les programmes publics d'emploi ont un rôle à jouer pendant cette phase d'urgence, en élargissant l'aide au revenu et en servant de passerelle vers des PAMT à moyen et à long terme.

## ► Tableau 1. Politiques actives du marché du travail (PAMT): catégories, principaux objectifs et exemples choisis

Formation	Programmes publics d'emploi (travaux publics et garantie de l'emploi)	Aides à l'emploi	Incitations à la création d'entreprise	Services du marché du travail
Améliorer l'employabilité et accroître les perspectives de carrière par l'acquisition de compétences	Compenser le manque de possibilités d'emploi pour atténuer la pauvreté par l'offre d'emplois temporaires assortie de composantes visant à renforcer l'employabilité	Inciter à des nouvelles embauches et au maintien de l'emploi en réduisant les coûts de la main-d'œuvre	Fournir un appui financier et logistique à l'emploi indépendant et aux micro-entreprises	Mettre en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs en fournissant une orientation professionnelle, une aide à la recherche d'emploi et d'autres mesures de réinsertion sur le marché du travail
Exemples choisis <sup>7</sup>				
<b>TREE (Zimbabwe):</b> Formation pour l'autonomisation économique en milieu rural (Lachaud et al., 2018)	<b>Plan Jefes y Jefas de Hogar Desocupados (Argentine):</b> Programme de travaux publics (Galasso & Ravallion, 2004)	<b>Afrique du Sud:</b> Bon ouvrant droit à une subvention salariale (Levinsohn et al., 2014)	<b>TechnoServe (Amérique centrale):</b> Appui à la création d'entreprise et formation entrepreneuriale, (Klinger & Schündeln, 2011)	<b>CIL-ProEmpleo (Pérou):</b> Services d'intermédiation sur le marché du travail
<b>SIYB (Sri Lanka):</b> Transferts en espèces assortis d'une formation et d'une aide à l'investissement (de Mel et al., 2014)	<b>PANES (Uruguay):</b> Transferts en espèces et participation volontaire aux programmes de travaux publics (Escudero et al., 2020)	<b>SIVP (Tunisie):</b> Subvention à l'embauche (financement des charges sociales par l'Etat) (Broecke, 2013)	<b>MESP (Chili):</b> Transferts en espèces assortis d'un capital de démarrage et d'une formation (Martínez A. et al., 2018)	<b>Ethiopie, Ghana, Honduras, Inde, Pakistan et Pérou:</b> Transferts en espèces ou en nature assortis à des services du marché du travail et à une formation (Banerjee et al., 2015)

Note: Les exemples ont été choisis sur la base des évaluations disponibles, lesquelles font état des retombées positives de ces initiatives sur les marchés du travail. La première rangée d'exemples concerne des PAMT mises en œuvre de manière isolée, tandis que la seconde fournit des exemples d'approches intégrées, à l'exception des programmes publics d'emploi (y compris les travaux publics), où les deux types de soutien sont octroyés de manière concomitante et sont souvent considérés comme une politique de protection sociale (voir note de bas de page 4).

Source: compilation réalisée par les auteures à partir de BIT (2016, p. 59, 2019, p. 52) et Kluge et al. (2017).

<sup>6</sup> Comme indiqué dans la dernière section, les répercussions du confinement et celles de la réduction d'activité seront différentes au moment où les lieux de travail commenceront à rouvrir et elles appelleront l'adoption de différents types de PAMT.

<sup>7</sup> Les sigles et acronymes des différents programmes sont TREE (Training for Rural Economic Empowerment, ou «Formation pour l'autonomisation économique en milieu rural»), SIYB (Start-and-Improve Your Business, ou «Créez et améliorez votre entreprise»), MGNREGA (Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act, ou «Loi nationale Mahatma Gandhi pour la garantie de l'emploi rural»), PANES (Plan de Asistencia Nacional a la Emergencia Social, ou «Plan national d'aide à l'urgence sociale»), SIVP (Stage d'Initiation à la Vie Professionnelle), MESP (Micro-entrepreneurship Support Programme, ou «Programme de soutien aux micro-entreprises»), CIL-ProEmpleo (Centro de Intermediación Laboral, Pro-Empleo, ou «Centre d'intermédiation du marché du travail, pro-emploi»).

Les PAMT resteront pertinentes une fois que l'activité économique aura repris, puisque la crise due au COVID-19 provoque une pénurie d'emplois. Dans ce contexte, les incitations à la création d'entreprise et à l'embauche pourront ouvrir de nouvelles perspectives. Bien qu'elles perdent parfois de leur efficacité en période de récession, ces politiques restent justifiées car elles peuvent servir à aider des groupes spécifiques. En outre, les incitations à la création d'entreprise peuvent, à terme, conduire à la création d'emplois supplémentaires. La formation et les services du marché du travail jouent un rôle continu. A court terme, ils peuvent aider les personnes à maintenir le lien avec le marché du travail et éviter une hausse de l'inactivité. A moyen et à long terme, ils peuvent contribuer au renforcement des compétences des travailleurs, améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois et faciliter la transition vers différents domaines de spécialisation économique (Auer et al., 2008; BIT, 2016).

Parallèlement, une aide au revenu doit être octroyée en périodes de crise et de rétablissement: à court terme pour éviter la faim, la famine et la paupérisation, et à moyen terme pour permettre en sus aux individus de participer aux PAMT, comme il est expliqué plus haut. La distanciation sociale et les autres mesures visant à éviter la contagion pendant la crise actuelle peuvent entraver la mise en œuvre de ces politiques, d'où la nécessité d'approches nouvelles et novatrices, et de solutions de financement efficaces (voir discussion dans les sections 4 et 5).

## Tirer les enseignements des expériences passées

Plusieurs méta-analyses montrent de manière empirique que les PAMT permettent d'améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs (Card et al., 2010, 2018; Escudero et al., 2019; Kluge et al., 2019). En Amérique latine et dans les Caraïbes, par exemple, elles ont un effet positif sur l'emploi, y compris dans le secteur formel. Pour que les programmes soient efficaces, les interventions doivent durer suffisamment longtemps (plus de 4 mois), s'inscrire dans une stratégie soigneusement ciblée (par ex., sur les pauvres et/ou les personnes vulnérables) et répondre aux besoins particuliers du marché du travail local (par ex., en intégrant des éléments visant à renforcer les compétences

des participants pour mieux répondre à la demande) (Escudero et al., 2019; BIT, 2016). C'est donc la qualité de leur conception et de leur exécution qui détermine l'aptitude des PAMT à améliorer les perspectives des travailleurs. Ce constat vaut également pour les politiques ciblant les jeunes travailleurs. Ces PAMT sont plus efficaces dans les pays à revenu faible et intermédiaire où elles visent souvent des groupes vulnérables, permettant ainsi aux jeunes participants de réaliser leur potentiel au-delà de ce qu'il leur aurait été possible de faire (Kluge et al., 2019). Toutes les PAMT n'ont pas la même efficacité. Celle-ci varie selon le niveau de développement du pays, les groupes cibles et les conditions particulières d'exécution. S'agissant du type de PAMT, en Amérique latine et dans les Caraïbes, par exemple, les aides à l'emploi et les programmes de création de micro-entreprise sont généralement efficaces.<sup>8</sup> Les programmes de travaux publics peuvent améliorer le niveau de vie des bénéficiaires pendant leur participation mais donnent des résultats mitigés lorsque la participation prend fin (Escudero et al., 2019; BIT, 2016). Si certains de ces programmes ont pour finalité de sortir les bénéficiaires de la pauvreté pendant leur participation (par ex., les travaux publics effectués en période de crise), d'autres visent à améliorer les perspectives à plus long terme des travailleurs. Pour être efficaces, il semble que ces derniers doivent comporter un volet d'aide à la formation pour renforcer de manière suffisante les compétences des participants (Escudero et al., 2020).

Lorsqu'elles sont mises en œuvre en période de récession, les PAMT semblent davantage améliorer le sort des travailleurs dans les pays à revenu élevé (Card et al., 2018; Forslund et al., 2011; Lechner & Wusch, 2009). D'autres données macroéconomiques montrent que des PAMT anticycliques peuvent atténuer de manière sensible les effets des chocs économiques sur les taux de chômage (Escudero, 2018). Cela indique que, si les PAMT doivent être mises en œuvre de manière continue, elles devraient être renforcées lorsque les conditions sont difficiles sur le marché du travail. Ainsi, les subventions à l'embauche et les mesures visant à protéger l'emploi (réduction du temps de travail) encouragent la création d'emplois en période de crise, comme on a pu le constater durant la Grande récession (Cahuc et al., 2019; Efstathion et al.,

<sup>8</sup> Parmi les exemples positifs figurent les programmes de formation en cours d'emploi au Pérou (ProJoven) et en Uruguay (Opción Joven and Pro-Joven), les mesures de subvention salariale au terme desquelles l'Etat prend en charge une partie des salaires et des charges sociales en Argentine (Proempleo) et au Chili (Subsidio al Empleo Joven), et les programmes de soutien aux micro-entreprises qui, outre une aide financière, offrent conseils, formation et aide aux entreprises en Amérique centrale (TechnoServe) (BIT, 2016, chapitre 3).

2017; Faia et al., 2013; Neumark & Grijalva, 2016).<sup>9</sup> Il est important de noter que le dialogue social a joué un rôle clé dans l'adoption de politiques sociales équilibrées lors de précédentes crises (Glassner & Keune, 2012), en particulier des politiques visant à maintenir l'emploi (Glassner et al., 2011).

Contrairement aux données issues des pays à revenu élevé, les éléments empiriques disponibles sur les PAMT mises en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes montrent que ces politiques sont relativement plus efficaces en période d'expansion économique, vraisemblablement en raison des faibles moyens dont ce type de programmes tend à bénéficier dans la région (Escudero et al., 2019). Ce constat semble indiquer qu'au niveau national, les PAMT doivent avoir l'envergure et les moyens suffisants pour influencer sur les variables globales du marché du travail (Pignatti & van Belle, 2018), en particulier en période de crise économique.

L'accessibilité des programmes est un autre facteur clé dans la mise en œuvre des PAMT. Les données empiriques relatives aux pays émergents et en développement montrent que, souvent, les travailleurs n'ont pas les moyens d'investir le temps nécessaire pour participer aux PAMT et améliorer leurs perspectives de travail (BIT, 2016). Ces contraintes financières sont exacerbées en période de crise économique. Les PAMT doivent donc s'inscrire dans une démarche plus globale comprenant une aide au revenu suffisante.

On sait en effet que la combinaison de PAMT et de l'aide au revenu améliore les perspectives d'emploi des travailleurs vulnérables plus efficacement que lorsque ces mesures sont mises en œuvre de manière isolée (BIT, 2019b). Des études d'impact menées dans les pays confirment que les approches intégrées peuvent améliorer la situation des participants sur le marché du travail et la qualité de l'emploi, comme l'illustrent les programmes intégrés d'aide au revenu et de formation proposés aux ménages nicaraguayens (Macours et al., 2012) et aux travailleuses indépendantes au Sri Lanka (de Mel et al., 2014). Dans les deux cas, les approches intégrées ont été plus efficaces que des PAMT ou des mesures d'aide au revenu déployées isolément. En revanche, une politique intégrée analogue qui ciblait des chômeurs en Colombie a échoué, peut-être en raison du faible intérêt des participants pour la formation (Medina et al., 2013). Des programmes associant aide au revenu et

soutien aux travailleurs indépendants ont produit des effets positifs au Chili (Martínez A. et al., 2018) et, dans une moindre mesure, en Argentine (Almeida & Galasso, 2010). Enfin, Banerjee et al. (2015) ont évalué des programmes de transferts en espèces assortis de mesures d'activation en Éthiopie, au Ghana, au Honduras, en Inde, au Pakistan et au Pérou. Les auteurs ont constaté qu'un an après leur participation aux programmes, les bénéficiaires des transferts et des PAMT vivaient relativement mieux en termes de niveau de consommation, de sécurité alimentaire, de santé et de revenu.

BIT (2019b) propose deux autres études de cas sur des programmes dans le cadre desquels PAMT et mesures d'aide au revenu ont été combinées de différentes façons. La première porte sur un dispositif uruguayen soumis à condition de ressources et combinant des transferts en espèces et des programmes de travaux publics au profit du quintile le plus pauvre de la population; la seconde concerne le régime d'assurance-chômage de Maurice qui intègre différents types de PAMT auxquels les allocataires sont tenus de participer, qu'ils aient auparavant occupé un emploi formel ou informel. Ces études de cas montrent qu'il est possible d'élargir la couverture des approches intégrées pour inclure des populations difficiles à atteindre. À la lumière de ces deux cas et de la littérature existante sur le sujet, les auteurs de BIT (2019b) concluent que le degré d'efficacité des approches intégrées dépend des aspects suivants de leur conception et de leur mise en œuvre:

- *Veiller à l'existence d'une capacité institutionnelle et de ressources suffisantes*: la mise en œuvre conjointe exige la coordination complexe de tâches institutionnelles et administratives, par exemple entre différents ministères. Elle requiert également des investissements financiers importants (voir aussi Pignatti & van Belle, 2018). Ce dernier aspect constitue un problème structurel majeur pour la plupart des pays. Toutefois, le montant de ces investissements est à opposer au coût de l'inaction (soit, concrètement, le coût plus élevé de mesures visant à remédier aux dommages (Escudero, 2018) et/ou aux conséquences négatives à long terme de la pauvreté persistante). De plus, si elles sont correctement conçues et exécutées, ces politiques peuvent, du moins dans une certaine mesure, s'autofinancer à moyen terme: en effet, elles aboutiront à une diminution des transferts sociaux à

<sup>9</sup> Pendant la Grande récession, les subventions à l'embauche ont stimulé l'emploi en France (Cahuc et al., 2019), ainsi qu'aux États-Unis pour certains types de crédits à l'embauche (Neumark & Grijalva, 2016). Enfin, des entreprises du Luxembourg ont indiqué que la réduction du temps de travail avait permis de sauver 20 à 25 pour cent des emplois concernés par cette mesure dans le sillage de crises économiques majeures (Efstathion et al., 2017).

## ► Note d'information de l'OIT

Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

mesure que les individus trouveront des emplois de meilleure qualité. Enfin, il existe des moyens de réduire les coûts de ces politiques tout en préservant leur efficacité, en adaptant le soutien fourni aux caractéristiques démographiques et de revenu des individus et des ménages (BIT, 2019b).

- *Correctement identifier les groupes cibles et veiller à leur participation:* Lorsque l'on élargit la couverture des approches intégrées aux groupes de travailleurs vulnérables, il faut donner à ces derniers la possibilité d'y accéder et d'y participer de manière effective. Ainsi, le régime contributif d'assurance-chômage mis en place à Maurice présente la singularité de couvrir également les personnes qui occupaient auparavant un emploi informel. L'enjeu consiste à s'assurer qu'elles soient adéquatement représentées dans le programme, tant en termes d'éligibilité que de participation (Lipmann & Pignatti, 2019). Les entreprises doivent aussi être encouragées à participer aux programmes (Kluve et al., 2017). Ainsi, en Afrique du Sud, un programme de subvention salariale ciblant des jeunes travailleurs, au demeurant efficace, n'a suscité l'adhésion que de quelques entreprises en raison de la charge administrative qu'il représentait (Levinsohn et al., 2014). L'assouplissement de critères d'éligibilité trop stricts et la simplification des procédures d'inscription favorisent la participation de certains groupes (par ex., les femmes, les jeunes, les travailleurs informels). Un autre facteur de réussite consiste à instaurer des mesures incitatives pour encourager les populations cibles à participer. L'étude de cas sur l'Uruguay a montré que les caractéristiques individuelles jouaient un rôle dans le niveau de participation puisqu'un certain nombre de personnes ayant des responsabilités familiales ont renoncé à s'inscrire aux PAMT. De même, Kluve et al. (2019) et López Mourelo & Escudero (2017) montrent que les indemnités de transport et la disponibilité de services de garderie favorisent la participation des jeunes et des femmes, respectivement. Il est dès lors essentiel d'adapter les différentes composantes des approches intégrées aux besoins individuels. Pour y parvenir, il est impératif

que les gouvernements se dotent de bases de données appropriées et renforcent les systèmes d'information.

- *Renforcer les liens entre l'aide au revenu et les PAMT:* Il convient de veiller à ce que les bénéficiaires reçoivent une aide au revenu suffisante pour les protéger contre la pauvreté et leur permettre de participer aux PAMT. Le stéréotype selon lequel l'aide sociale engendre un effet dissuasif sur la recherche d'emploi dans les pays émergents et en développement est démenti par les faits.<sup>10</sup> En outre, pour que les PAMT soient efficaces, la participation des bénéficiaires doit être active, comme l'attestent les programmes mis en œuvre en Colombie (Medina et al., 2013) et en Argentine (Almeida & Galasso, 2010). L'accompagnement des travailleurs durant leur participation aux programmes (par ex., par la tenue de réunions régulières de suivi, voir Babcock et al., 2012) et l'octroi d'un soutien personnalisé (J-PAL, 2018) renforcent l'adhésion aux PAMT, ce qui permet aux bénéficiaires de retrouver plus rapidement un emploi et d'obtenir de meilleures conditions de travail (BIT, 2019b). En outre, la durée des PAMT et leur intensité, notamment sur le plan de l'acquisition des compétences, devraient être suffisantes pour offrir aux travailleurs de nouvelles opportunités d'emploi à l'issue du programme (comme en Uruguay, voir Escudero et al., 2020).

## Mettre à profit les approches existantes pour faire face à la crise actuelle

Peut-on utiliser ou étendre certaines approches stratégiques existantes pour faire face au COVID-19? Une cartographie innovante des politiques mises en œuvre par les pays jusqu'en 2019 montre que l'association de l'aide au revenu et des PAMT était déjà une composante majeure des politiques du marché du travail dans les pays émergents et en développement avant l'apparition du COVID-19 (BIT, 2019b). C'est un point important dans la mesure où les pays peuvent s'appuyer sur des

<sup>10</sup> Des articles récents concluent à l'absence de preuves démontrant de manière systématique que les transferts en espèces (conditionnels ou non) exercent un effet dissuasif sur le travail. Globalement, les effets sont soit nuls soit trop minimes pour être significatifs sur le plan économique, et certaines études mettent même en lumière des effets positifs sur les variables de l'emploi lorsque les transferts en espèces ne sont pas assortis d'exigences spécifiques en matière de travail. Les données concernent des transferts en espèces dans les pays suivants: Argentine (Garganta & Gasparini, 2015); Brésil (de Brauw et al., 2015; Foguel & Barros, 2010; Ribas & Veras Soares, 2011); Cambodge (Ferreira et al., 2009); Chine (Chen et al., 2006); Colombie (Attanasio & Gómez, 2004); Honduras (Galiani & McEwan, 2013); Honduras, Mexique et Nicaragua (Alzúa et al., 2013); Honduras, Indonésie, Maroc, Mexique, Nicaragua et Philippines (Banerjee et al., 2017); Kenya (Haushofer & Shapiro, 2013); Malawi (Covarrubias et al., 2012); Mexique (Parker & Skoufias, 2000; Skoufias et al., 2008; Skoufias & Di Maro, 2008); Nicaragua (Maluccio, 2010; Maluccio & Flores, 2005); Pakistan (Hasan, 2010); Philippines (Chaudhury et al., 2013); Uruguay (Amarante et al., 2011; Escudero et al., 2020); et Zambie (American Institutes for Research, 2013).

programmes et structures existants dans leur riposte à la pandémie.

Les pays émergents et en développement combinent ces mesures de multiples façons. (voir Annexe, figures A1 et A2). Pour commencer, la plupart des pays à faible revenu n'ont pas de régime d'assurance-chômage ancré dans la législation nationale.<sup>11</sup> Pourtant, les approches intégrées jouent un rôle dans ces pays, où les PAMT sont mises en œuvre dans le cadre de régimes non contributifs de transferts en espèces (par ex., en Afrique sub-saharienne, voir la différence entre les figures A1 et A2). De plus, le nombre de PAMT intégrées aux régimes de transferts en espèces tend à s'accroître à mesure qu'augmente le PIB par habitant (par ex., dans de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, voir figure A1).

Le rôle des régimes d'assurance-chômage dans la promotion d'approches intégrées s'accroît à mesure que le niveau de revenu du pays augmente (voir figure A2). Lorsqu'un tel régime existe, il s'accompagne généralement de l'obligation de s'inscrire auprès d'une agence de placement. En outre, plusieurs pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure encouragent les bénéficiaires de prestations de chômage à participer à des programmes de formation. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les PAMT déployées pour soutenir les bénéficiaires de prestations de chômage sont plus hétérogènes.<sup>12</sup>

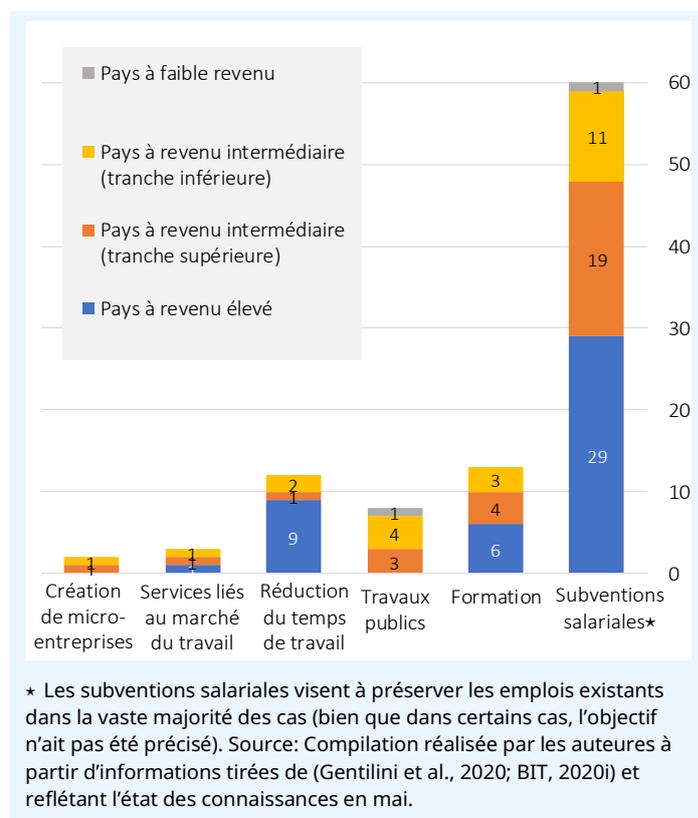
Enfin, les programmes publics d'emploi associés à des mesures d'aide au revenu sont plus courants dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dans lesquels ils visent à compenser le manque d'emplois. En comparaison, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure proposent souvent un ensemble de mesures d'activation, y compris des formations et des incitations à la création d'entreprise, et ciblent donc à la fois l'offre et la demande (voir aussi Auer et al., 2008).

Les mesures prises en réponse au COVID-19 n'ont pas encore atteint un tel niveau d'intégration. Des mesures de protection sociale ont été prises rapidement par de nombreux pays, tout niveau de revenu confondu. L'Observatoire de l'OIT sur la protection sociale a recensé 1 046 mesures de protection sociale dont la mise en place a été annoncée par 188 pays et territoires pour faire face à la crise du COVID-19 entre le 1er février et le 20 mai 2020

(BIT, 2020i). Parmi ces mesures, les dispositifs de protection sociale non contributifs, en particulier les transferts en espèces, ont été les plus largement déployés. Ils représentent un tiers de l'ensemble des programmes de protection sociale utilisés dans le monde pour lutter contre les conséquences du COVID. Il est intéressant de relever que 56 pour cent des transferts en espèces sont de nouvelles prestations ou de nouveaux programmes (Gentilini et al., 2020).

Les PAMT ont été moins utilisées. A la fin mai, les pays émergents et en développement avaient introduit les mesures suivantes: subventions salariales (31 pays), subventions en faveur de la réduction du temps de travail (3 pays), programmes de formation (7 pays), programmes de travaux publics (8 pays), et programmes de création de micro-entreprise (2 pays). Dans deux cas, les services publics d'emploi se sont vu attribuer un rôle explicite dans la riposte à la crise (figure 1).

► **Figure 1. Nombre de PAMT mises en œuvre pour faire face au COVID-19, par groupe de revenu des pays**



<sup>11</sup> Seuls 38,6 pour cent de la main-d'œuvre mondiale sont couverts par la législation et seuls 21,8 per cent des travailleurs sans emploi touchent actuellement des indemnités de chômage (BIT, 2017).

<sup>12</sup> Si certains régimes d'assurance-chômage rendent obligatoire la participation aux PAMT, d'autres l'encouragent à titre volontaire, en ciblant souvent les groupes de travailleurs vulnérables (Carter et al., 2013).

## ► Note d'information de l'OIT

Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

Autre constat important: jusqu'à présent, seuls deux pays à faible revenu ont mis en œuvre des PAMT pendant la crise, à savoir l'Éthiopie (programme de travaux publics) et Haïti (subventions salariales). Il reste encore beaucoup à faire pour intégrer les PAMT et les politiques de protection sociale. Certains exemples illustrent toutefois la manière dont elles sont combinées pour faire face au COVID-19 (Gentilini et al., 2020; BIT, 2020a, 2020d):

- **Aides à l'emploi:** ce sont les mesures les plus couramment employées dans les pays émergents et en développement. Elles prennent la forme de **subventions salariales** visant à préserver les emplois existants pendant une durée limitée. Le plan de relance financière du Bangladesh comporte par exemple des mesures de soutien aux secteurs tournés vers l'exportation afin de garantir la rémunération et les salaires des travailleurs et des employeurs. Au Guatemala, le Fonds pour la protection de l'emploi soutient la rémunération des travailleurs du secteur privé dont les contrats ont été suspendus. Enfin, la Côte d'Ivoire a introduit des fonds de soutien au profit d'entreprises de différentes tailles et des travailleurs du secteur informel (BIT, 2020a et les références qui y figurent). En revanche, d'après les données dont disposent les auteurs de la présente note, aucune **subvention à l'embauche** n'a encore été introduite en vue de créer de nouvelles possibilités d'emploi.
- Quelques pays de revenu intermédiaire proposent des **mesures de formation** dans le contexte du COVID-19. La Bosnie-Herzégovine, par exemple, a alloué des fonds à des mesures immédiates d'activation au profit des chômeurs. De plus, les caisses d'assurance chômage de Chine consacrent une partie de leurs ressources à des services d'apprentissage et de formation en ligne pour favoriser le développement des compétences (BIT, 2020a, 2020d).
- On trouve également quelques exemples de **programmes publics d'emploi** (sous forme de **travaux publics**) qui ont été adaptés ou étendus face à la crise. Les Philippines ont intégré plus de 220 000 bénéficiaires dans un nouveau programme (Programme en faveur des travailleurs défavorisés) pour atténuer les effets du confinement. Bien que de courte durée (10 jours seulement), le programme comprend des notions de sécurité et des mesures visant à prévenir la transmission du COVID-19, ainsi qu'un transfert d'un montant égal au salaire minimum régional (BIT, 2020i). En Afrique du Sud, les quelque 800 000 participants au Programme élargi de

travaux publics continuent de percevoir leur salaire malgré la suspension de leur activité en raison du COVID-19 (BIT, 2020f).

## Adapter les approches intégrées aux défis posés par le COVID-19

Si les PAMT donnent les meilleurs résultats lorsqu'elles sont mises en œuvre de manière continue, les données empiriques issues de pays à revenu élevé indiquent qu'elles peuvent aussi améliorer efficacement le sort des travailleurs en période de crise économique. Ce fut le cas durant la Grande récession, comme indiqué plus haut. Ces expériences peuvent être mises à profit dans le contexte du COVID-19 mais doivent s'inscrire dans une riposte stratégique plus vaste qui comprenne des politiques macroéconomiques et sectorielles, importantes pour la création d'emplois durables et la stabilité macroéconomique. Parallèlement, les PAMT et l'aide au revenu, mises en œuvre conjointement, ont un rôle particulier à jouer pendant la crise en offrant des filets de sécurité essentiels, en particulier aux personnes défavorisées, qui protègent et (r)établissent le lien avec le marché du travail.

Il importe de préciser que la crise liée au COVID-19 est singulière à plusieurs titres. Les enseignements tirés du passé doivent donc être adaptés avant d'être mis en pratique. En particulier, toute mesure devra tenir compte du risque associé de transmission et des enjeux de santé et de sécurité au travail (BIT, 2020c). La situation soulève des questions pratiques eu égard à la mise en œuvre des PAMT et des mesures d'aide au revenu, telles que les modalités de leur exécution lorsque des règles de confinement et/ou de distanciation sociale doivent être respectées. De plus, le risque de transmission restera élevé pour longtemps encore (jusqu'à la découverte et la mise en circulation d'un vaccin et/ou d'un traitement efficace), d'où la nécessité d'ordonner la mise en œuvre des politiques.

Certaines politiques ont déjà été adaptées pour tenir compte des particularités de l'action requise face à la crise du COVID-19. Du côté de l'aide au revenu, les transferts en espèces (instaurés ou étendus pendant la crise) sont devenus plus généreux.<sup>13</sup> Leur couverture a été élargie (elle a plus que doublé au niveau mondial) et les démarches administratives pour en bénéficier ont été simplifiées pour rendre les programmes plus accessibles (Gentilini et al., 2020; BIT, 2020e). Cette couverture élargie mérite une mention particulière car, dans certains pays,

<sup>13</sup> Ils affichent une augmentation de 134% par rapport au montant moyen des transferts avant la crise (Gentilini et al., 2020).

elle englobe désormais des travailleurs qui ne figuraient pas sur les registres sociaux, tels que les travailleurs indépendants et les travailleurs informels.<sup>14</sup> En outre, certains pays (tels que la Chine) ont abandonné les transferts en espèces au profit de bons d'achat pour veiller à ce que l'aide au revenu soit utilisée au plus vite et appuie la demande locale (Correa et al., 2020).

Du côté des PAMT, on observe la mise en place de divers mécanismes innovants d'inscription et d'exécution, essentiellement en réponse aux règles de distanciation sociale. Certains pays ont choisi d'exécuter les différents volets des PAMT par le biais de programmes en ligne de formation, de renforcement des compétences, d'orientation et d'intermédiation.<sup>15</sup> De plus, face au coup subit et considérable porté par les mesures de confinement total ou partiel à la demande de travail, les pays ont réagi rapidement en adoptant des PAMT axées sur la demande, en particulier des subventions salariales visant à préserver les emplois existants. Cette évolution est prometteuse, dans la mesure où ces politiques ont fait la preuve de leur efficacité au cours de précédentes récessions (voir sections 3 et 4).

Si ces adaptations constituent des pas dans la bonne direction, des efforts supplémentaires doivent être déployés pour exploiter pleinement le potentiel des stratégies alliant aide au revenu et PAMT en période de COVID-19. Dans un premier temps, il convient de planifier de manière stratégique l'enchaînement des politiques en fonction des différentes étapes de la crise. Dans un premier temps, les mesures de confinement empêchent de nombreuses personnes de travailler; par la suite, l'activité reprend et les lieux de travail rouvrent mais les règles de distanciation sociale continuent à s'appliquer et la baisse de la consommation et de l'investissement provoque une pénurie d'emplois. La reprise économique n'a lieu que plus tard (si les politiques nécessaires sont mises en œuvre).

La priorité immédiate consiste donc à protéger le revenu des personnes et à préserver l'emploi autant que possible. Comme l'ont fait de nombreux pays, il convient tout d'abord et sans attendre de soutenir le revenu et d'inciter au maintien de l'emploi (par l'octroi de subventions salariales et la réduction du temps de travail, par

exemple). Ces mesures doivent s'inscrire dans la durée car la reprise de l'activité économique et du travail prendra du temps, et de nombreuses personnes perdent déjà leur emploi, soit parce que leur licenciement est inévitable, soit parce qu'elles travaillent dans l'économie informelle et qu'elles ont dû cesser leurs activités en raison des mesures de confinement. En outre, la fermeture des écoles et des garderies a déplacé une part importante des services rendus à la personne au sein du cadre familial. Le soutien du revenu et les mesures destinées à maintenir l'emploi sont donc nécessaires pour aider les parents qui travaillent, en particulier les femmes, à conserver leurs attaches avec le marché du travail.

A court et à moyen terme, la crise imposera de déployer d'autres PAMT pour aider les personnes à maintenir le lien avec le marché du travail et éviter une hausse de l'inactivité qu'il serait difficile de contenir. A cet égard, les mesures de formation et les services du marché du travail peuvent contribuer utilement à prévenir l'érosion des compétences et améliorer l'employabilité des travailleurs en attendant la reprise de l'embauche. A court terme, ces deux types de mesures peuvent aussi favoriser le perfectionnement ou la reconversion des travailleurs et les aider à s'adapter à de nouvelles formes de demande (par ex. l'épicerie de détail). Elles devront être mises en œuvre selon des modalités innovantes permettant de prévenir la transmission du virus (par ex., à l'aide de technologies numériques utilisables même en période de confinement), tels que les exemples cités plus haut.

A mesure que les travailleurs reprendront leur activité, d'autres PAMT pourront être déployées, en conjonction avec des mesures d'aide au revenu donnant aux personnes qui le souhaitent les moyens d'y participer. Les programmes de travaux publics et les aides à la création d'entreprise seront plus que jamais nécessaires à ce stade car les mesures ciblées de création d'emplois peuvent compenser la baisse de la demande de main-d'œuvre, en particulier pour les travailleurs informels. Ces mesures pourraient même être prises à un stade plus précoce de la crise, à condition de recourir à des méthodes innovantes de les mettre en œuvre. Les programmes de travaux publics pourraient par exemple étayer l'action de santé publique menée contre le COVID-19<sup>16</sup> et, dans certains

<sup>14</sup> Les mesures destinées à soutenir les travailleurs informels abondent. Le Burkina Faso a introduit un nouveau transfert en espèces pour les vendeurs de fruits et légumes. El Salvador a fait de même au profit des personnes non éligibles aux aides au revenu non contributives tels que les employés de ménage et les vendeurs ambulants. Le Maroc a mis en place un transfert en espèces au profit des travailleurs informels, effectué par paiement mobile, et le Pérou a introduit une allocation d'urgence pour les travailleurs indépendants (Gentilini et al., 2020; BIT, 2020b).

<sup>15</sup> Pour des exemples utiles d'innovations déployées par les pays pour faire face à ce défi, voir BIT (2020b).

<sup>16</sup> En aidant les épidémiologistes à rechercher les contacts, en fabriquant des équipements de protection tels que des masques et en comblant les déficits d'infrastructures. Un programme «travail contre rémunération» a été lancé avec succès lors de l'épidémie d'Ebola en 2018-2019 dans la province orientale de la République démocratique du Congo. Il visait à combler les déficits d'infrastructures qui entravaient l'accès des intervenants de première ligne aux patients (Bance & Gentilini, 2020). Durant l'épidémie de coronavirus, l'Afrique du Sud a lancé une autre initiative dans le cadre de l'actuel Programme élargi de travaux publics en coordination avec des ONG du secteur de la santé. Cette initiative a permis l'embauche de 20 000 jeunes chargés de distribuer des produits désinfectants et du savon dans les zones à risque élevé (BIT, 2020f).

cas, être exécutés à l'aide des technologies numériques.<sup>17</sup> Des mesures d'incitation à l'embauche pourront être introduites peu après, même si la reprise n'est pas totale. De fait, un ciblage plus précis de ces politiques en faveur des groupes défavorisés pourrait justifier, sur le plan socio-économique, de redistribuer une partie des emplois vers des groupes spécifiques. Enfin, à un certain moment durant la phase de rétablissement, la formation et les services du marché du travail devront être réorientés vers les objectifs à moyen terme: accompagner la transition des travailleurs vers les spécialisations et les secteurs de demain (par ex., les services de santé, les secteurs de l'écologie, les services de garde d'enfants et de soins à long terme), et de nouvelles méthodes de travail (par ex., l'acquisition de compétences numériques).

Toujours dans le but d'adapter la riposte aux particularités de la crise liée au COVID-19, les pays en quête de solutions innovantes pour ajuster les PAMT devront veiller à ce que les groupes ciblés soient atteints et qu'ils soient en mesure de participer aux interventions. Les technologies avancées semblent offrir aux entreprises et aux travailleurs un outil privilégié en période de confinement et permettent aux gouvernements d'adapter leurs réponses stratégiques. Toutefois, ces technologies ne sont pas disponibles dans tous les pays, et leur utilisation par les travailleurs et les entreprises dépend du niveau de compétences numériques et de la connectivité à Internet dont ils disposent. De fait, les travailleurs qui sont touchés de manière disproportionnée par la crise due au COVID-19 (travailleurs de l'économie informelle, dont beaucoup sont des femmes et/ou des travailleurs peu qualifiés) ne seront sans doute pas les premiers bénéficiaires des PAMT déployées à l'aide de technologies numériques. Il existe donc un grand risque que l'usage croissant des services en ligne accentue les inégalités (Finn et al., 2019; UIT, 2020).<sup>18</sup> Les technologies numériques devraient donc être utilisées lorsqu'il est possible de le faire mais sans priver les personnes qui n'y ont pas accès de solutions alternatives.

Enfin, il importe de réfléchir à la manière de financer ces approches stratégiques intégrées. Si, en temps normal, des politiques intégrées bien conçues tendent à s'autofinancer à long terme, lorsque leurs effets positifs se matérialisent, il est peu probable qu'il en soit de même en période de crise aussi profonde que celle due au COVID-19. Une réponse mondiale s'impose au-delà du report du service de la dette. Elle pourrait comprendre la création de fonds de solidarité mondiaux, l'émission de droits de tirage spéciaux par le FMI, la suspension du service de la dette, des mécanismes de restructuration de la dette, voire l'annulation de la dette des pays en développement qui étaient déjà fortement endettés avant la crise et dont la capacité à emprunter sur le marché libre s'est fortement dégradée (Gerard et al., 2020; Ghosh, 2020; DAES, 2020). La participation du secteur privé offre une autre possibilité aux pays qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire faible ou nulle. A titre d'exemple, le Fonds fiduciaire pour l'avenir créé en Afrique du Sud, doté d'un capital initial d'environ 55 millions de dollars des Etats-Unis, offre des prêts à taux zéro à des petites, moyennes et micro-entreprises touchées par la crise. Ce fonds a été établi par des chefs d'entreprises en partenariat avec plusieurs grandes banques, lesquelles seront chargées de traiter les demandes et d'effectuer les paiements (Fine et al., 2020). Des mécanismes de partage des coûts entre employeurs et gouvernements pourraient également être envisagés pour financer ce type d'investissement, en particulier s'ils sont soutenus par de grandes entreprises. Dans un autre contexte, les programmes de formation par apprentissage sont des exemples de dispositifs bien établis de partage des coûts. Ils peuvent être adaptés aux circonstances particulières de la crise due au COVID-19. Dans certains cas, les coûts peuvent être partagés avec les travailleurs, s'ils en ont les moyens, par ex. pour des programmes de formation visant à renforcer leurs compétences.

<sup>17</sup> Les travaux publics «numériques» pourraient comprendre des activités telles que le classement de documents numérisés ou la numérisation d'actifs physiques ou de fonds d'archives publiques (Weber, 2020).

<sup>18</sup> Même dans les pays à revenu élevé, l'introduction d'outils en ligne dans la prestation de services publics d'emploi désavantage les chômeurs dotés de compétences numériques relativement limitées (Finn et al., 2019). En outre, moins de la moitié de tous les ménages disposaient d'un accès à Internet en 2019, hors pays à revenu élevé, contre 87% dans ces derniers (UIT, 2020).

## Conclusions

La présente note de synthèse fait valoir que la mise en œuvre conjointe de PAMT et de mesures d'aide au revenu peut être une solution efficace pour répondre aux besoins des travailleurs en cette période de crise due au COVID-19. Si elles sont bien conçues, elles protègent les revenus des travailleurs en situation financière difficile, limitent les pertes d'emploi et maintiennent le lien entre les personnes et le marché du travail, tout en améliorant les perspectives d'emploi à long terme. Cette combinaison de politiques est la seule à remplir l'ensemble de ces fonctions. Elle est déjà mise en œuvre dans de nombreux pays, et les capacités institutionnelles existantes pourraient être étendues. Des preuves empiriques solides mettent en lumière les effets positifs de ces politiques, même en période de crise. Toutefois, ces preuves montrent également que l'efficacité de ces politiques dépend de leur conception et de leur exécution: capacité institutionnelle et ressources suffisantes, participation des groupes vulnérables, et renforcement de l'implication des participants aux PAMT. La présente note a passé en revue les moyens d'adapter ces connaissances aux circonstances particulières de la crise due au COVID-19, en soulignant la nécessité de recourir à des mécanismes

d'exécution spécifiques permettant le respect des règles de distanciation sociale et d'ordonner les politiques. Nous avons également précisé les conditions requises pour que les groupes marginalisés puissent bénéficier de ces politiques, et souligné la nécessité de conjuguer ces politiques à des programmes d'aide au revenu pour en optimiser les effets bénéfiques.

Les pays ne sont pas seuls pour relever ce défi. En plus des preuves existantes, l'OIT a accumulé un corpus de connaissances et d'expériences dans la conception et l'exécution de ces politiques, guidées par les dispositions et les pratiques prévues dans les normes internationales du travail. Il est encore possible d'intensifier ce travail dans le cadre de la riposte au COVID-19, en particulier dans les pays émergents et en développement. Il importe notamment d'adapter et d'étendre les politiques intégrées dans le cadre d'un dialogue et d'une action concertée entre les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs (BIT, 2020h). Si le financement pérenne d'approches intégrées élargies pose un défi qu'il convient de ne pas sous-estimer, le coût de l'inaction serait encore plus élevé et persistant compte tenu des moyens nécessaires pour remédier aux dommages et aux conséquences négatives à long terme de la perpétuation de la pauvreté.

### Pour nous contacter

Verónica Escudero et Hannah Liepmann,  
OIT Département de la recherche

### Organisation internationale du Travail

Route des Morillons 4  
CH-1211 Genève 22  
Suisse

T: +41 22 799 6913  
E: [escudero@ilo.org](mailto:escudero@ilo.org)

## ANNEXE

### **Encadré 1. Mise en œuvre conjointe de PAMT et de mesures d'aide au revenu: une démarche encouragée par les normes internationales du travail, y compris les instruments de l'OIT**

L'opportunité d'intégrer des politiques d'aide au revenu et des PAMT est reconnue dans les normes internationales du travail, y compris un certain nombre d'instruments de l'OIT. Dès 1948, la convention (n° 88) sur le service de l'emploi reconnaissait, dans le contexte des services publics d'emploi, la nécessité de collaborer à l'administration de ces services et à l'application de mesures de protection contre le chômage. Quelques décennies plus tard, le double objectif consistant à assurer la sécurité du revenu en période de chômage et à promouvoir le plein emploi, productif et librement choisi, a été placé au cœur de la Convention (n° 168) sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988, et la recommandation (n° 176), 1988, qui l'accompagne préconise expressément de combiner les prestations en espèces et des mesures qui favorisent les possibilités d'emploi et l'aide aux chômeurs. La convention (n° 168) et la recommandation (n° 176) ont consacré l'objectif consistant à soutenir la sécurité des revenus par le versement de prestations de chômage et l'offre d'emplois de qualité, et ont jeté les bases du concept de travail décent (1999) développé par l'OIT et, plus tard, la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008) (BIT, 2011). La déclaration élargit la portée de la protection sociale pour couvrir les politiques visant le plein emploi, productif et librement choisi. En outre, elle établit l'universalité de l'Agenda du travail décent (BIT, 2008).

Quelques années plus tard, la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012, a encore davantage fait ressortir la nécessité de renforcer le lien entre l'emploi et les politiques de protection sociale (BIT, 2017). La mise en œuvre conjointe de PAMT et de politiques d'aide au revenu y est dûment citée comme l'une des stratégies possibles pour étendre la couverture de la sécurité sociale tout en encourageant la formalisation graduelle de l'économie informelle, un principe renforcé par la suite dans la recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015.

Il est important de relever qu'en 2019, l'OIT a consacré une Étude d'ensemble à l'état d'avancement de la mise en œuvre de la recommandation n° 202. La Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, qui a préparé l'Étude d'ensemble, observe dans ce document qu'«un soutien accru aux politiques actives du marché du travail associé à l'extension des régimes de protection contre le chômage, y compris les régimes non contributifs, ont joué un rôle majeur dans beaucoup de régions pour lutter contre la pauvreté et les inégalités et améliorer l'emploi» (paragraphe 677) (BIT, 2019c).

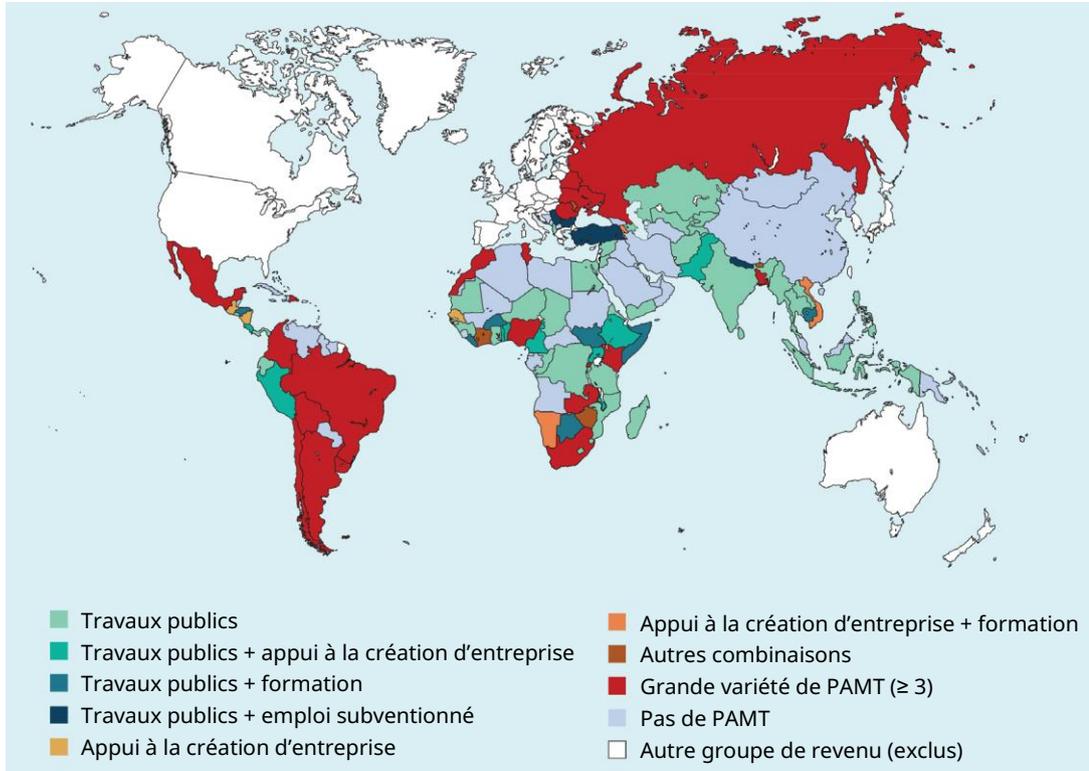
Plus récemment, la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail appelait le BIT et ses États Membres à «développer [l'] approche [de l'OIT] de l'avenir du travail centrée sur l'humain» en «renfor[çant] les capacités de tous à tirer parti des possibilités offertes par un monde du travail en mutation » grâce, notamment, à «l'accès universel à une protection sociale complète et durable» et «des mesures efficaces pour accompagner les personnes au cours des transitions auxquelles elles auront à faire face tout au long de leur vie professionnelle» (BIT, 2019a, partie III, A). La Déclaration du centenaire reconnaît donc expressément l'importance de combiner l'aide au revenu et les PAMT.

Source: Tiré de BIT (1948) et (2019b, pp. 53-57).

► **Note d'information de l'OIT**

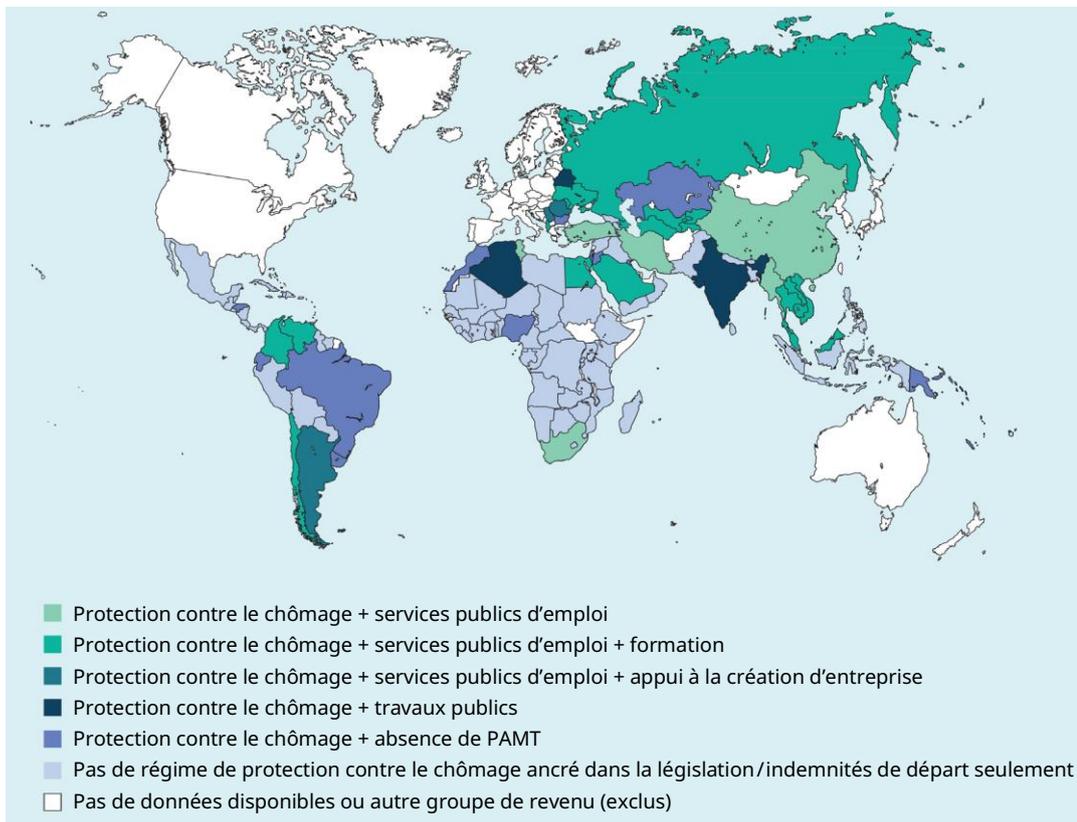
Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

► **Figure A1. PAMT intégrées à des régimes de transferts en espèces, par pays et par type de mesure**



Source: BIT (2019b).

► **Figure A2. PAMT obligatoires intégrées à des régimes de protection contre le chômage, par pays et par type de mesure**



Source: BIT (2019b).

Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

## Références bibliographiques

Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL). (2018). *Reducing search barriers for jobseekers. J-PAL Policy Insights*. <https://www.povertyactionlab.org/policy-insight/reducing-search-barriers-jobseekers>

Almeida, R. K., & Galasso, E. (2010). Jump-starting Self-employment? Evidence for Welfare Participants in Argentina. *World Development*, 38(5), 742–755.

Alzúa, M. L., Cruces, G., & Ripani, L. (2013). Welfare programs and labor supply in developing countries: experimental evidence from Latin America. *Journal of Population Economics*, 26(4), 1255–1284.

Amarante, V., Manacorda, M., Vigorito, A., & Zerpa, M. (2011). *Social Assistance and Labor Market Outcomes: Evidence from the Uruguayan PANES*. Banque interaméricaine de développement.

American Institutes for Research. (2013). *Zambia's Child Grant Program: 24 Month Impact Report*.

Atanasio, O., & Gómez, L. C. (2004). Baseline report on the evaluation of Familias en Acción - Conditional Cash Transfers of the Social Support Network. *First Follow-up Report*. Bogota D.C., 169.

Auer, P. E., Efendioglu, Ü., & Leschke, J. (2008). *Active labour market policies around the world. Coping with the consequences of globalization (Second edition)*. International Labour Organisation (ILO).

Babcock, L., Congdon, W. J., Katz, L. F., & Mullainathan, S. (2012). Notes on behavioral economics and labor market policy. *IZA Journal of Labor Policy*, 1(1), 2.

Bance, P., & Gentilini, U. (2020, April 27). #7 "Suspended until further notice": is there a role for public works in COVID-19 (Coronavirus) response? *Jobs and Development Partnership*. <https://www.jobsanddevelopment.org/suspended-until-further-notice-is-there-a-role-for-public-works-in-covid-19-coronavirus-response/>

Banerjee, A., Duflo, E., Goldberg, N., Karlan, D., Osei, R., Parienté, W., Shapiro, J., Thuysbaert, B., & Udry, C. (2015). A multifaceted program causes lasting progress for the very poor: Evidence from six countries. *Science*, 348(6236).

Banerjee, A., Hanna, R., Kreindler, G., & Olken, B. (2017). Debunking the Stereotype of the Lazy Welfare Recipient: Evidence from Cash Transfer Programs. *The World Bank Observer*, 32(1), 155–184.

Berg, J. (2015). Income support for the unemployed and the poor. In *Labour Markets, Institutions and Inequality: Building Just Societies in the 21st Century* (Berg, J, pp. 263–286). Edward Elgar Publishing.

BIT. (1948). *Convention C088 – Convention (n° 88) sur le service de l'emploi, 1948*. Organisation internationale du Travail (OIT).

BIT. (2008). *Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable*.

BIT. (2011). *La sécurité sociale et la primauté du droit*.

BIT. (2012). *La sécurité sociale pour tous: Mettre en place des socles de protection sociale et des systèmes complets de protection sociale. La stratégie de l'Organisation internationale du Travail*. Organisation internationale du Travail (OIT).

BIT. (2016). *What works: Active labour market policies in Latin America and the Caribbean*. Organisation internationale du Travail (OIT).

BIT. (2017). *Rapport mondial sur la protection sociale 2017–2019: protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable*.

BIT. (2019a). *Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail*.

BIT. (2019b). *What Works: Promoting pathways to decent work*. Organisation internationale du Travail (OIT). Résumé disponible en français sous le titre «Les solutions qui marchent: favoriser des parcours vers le travail décent. Résumé analytique».

Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

BIT. (2019c). *Etude d'ensemble concernant la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012*. (Rapport III (Partie B)). Bureau international du Travail.

BIT. (2020a). *Le Covid-19 et le monde du travail – Réponses politiques nationales*. Organisation internationale du Travail (OIT). <https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/country-responses/lang--fr/index.htm>

BIT. (2020b). *La crise du COVID-19 et l'économie informelle: réponses immédiates et défis à relever* (Note du BIT) [Note de synthèse]. Bureau international du travail.

BIT. (2020c). *In the face of a pandemic: Ensuring Safety and Health at Work* (Rapport présenté à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail 2020). [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/--safework/documents/publication/wcms\\_742463.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/--safework/documents/publication/wcms_742463.pdf)

BIT. (2020d). *Mesures de protection sociale visant à faire face à la crise du COVID-19 : réponses apportées par les pays et considérations politiques* (Focus sur la protection sociale) [Note de synthèse]. Bureau international du Travail.

BIT. (2020e). *Les réponses de la protection sociale à la pandémie de COVID-19 dans les pays en développement* (Focus sur la protection sociale) [Note de synthèse]. Bureau international du Travail.

BIT. (2020f). *Aider les travailleurs pauvres dans les pays à faible revenu à faire face au COVID-19 pour leur éviter de subir une double peine* (Rapport présenté à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail 2020) [Note du Service du développement et des investissements (DEVINVEST)]. Organisation internationale du Travail (OIT). [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_747581.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_747581.pdf)

BIT. (2020g). *Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. 3<sup>e</sup> édition* (Note de synthèse 3<sup>e</sup> édition; Observatoire de l'OIT). Organisation internationale du Travail (OIT).

BIT. (2020h). *A policy framework for tackling the economic and social impact of the COVID-19 crisis* [Note de synthèse]. Organisation internationale du Travail (OIT).

BIT. (2020i, 26 mai). *Réponses de la protection sociale à la crise COVID-19 dans le monde*. Social Protection Monitor. <https://www.social-protection.org/gimi/ShowWiki.action?lang=FR&id=3417>

Broecke, S. (2013). Tackling graduate unemployment in North Africa through employment subsidies: A look at the SIVP programme in Tunisia. *IZA Journal of Labor Policy*, 2(1), 9.

Cahuc, P., Carcillo, S., & Le Barbanchon, T. (2019). The Effectiveness of Hiring Credits. *The Review of Economic Studies*, 86(2), 593–626.

Card, D., Kluve, J., & Weber, A. (2010). Active Labour Market Policy Evaluations: A Meta-Analysis. *The Economic Journal*, 120(548), 452–477.

Card, D., Kluve, J., & Weber, A. (2018). What Works? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations. *Journal of the European Economic Association*, 16(3), 894–931.

Carter, J., Bédard, M., & Peyron Bista, C. (2013). *Comparative review of unemployment and employment insurance experiences in Asia and worldwide*. Bureau régional de l'OIT.

Chaudhury, N., Friedman, J., & Onishi, J. (2013). Philippines Conditional Cash Transfer Program Impact Evaluation 2012. *World Bank Report Number 75533-PH*.

Chen, S., Ravallion, M., & Wang, Y. (2006). Di Bao: A guaranteed minimum income in China's cities? *Policy Research Working Paper WPS3805*.

Correa, P. G. S., Stefka Tulenko, Kate, Tulenko, K., & Slavova, S. (2020). *Protecting Productive Assets During the COVID-19 Pandemic* (Policy Brief). Banque mondiale.

Covarrubias, K., Davis, B., & Winters, P. (2012). From protection to production: productive impacts of the Malawi Social Cash Transfer scheme. *Journal of Development Effectiveness*, 4(1), 50–77.

Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

de Brauw, A., Gilligan, D. O., Hoddinott, J., & Roy, S. (2015). Bolsa Família and Household Labor Supply. *Economic Development and Cultural Change*, 63(3), 423–457.

de Mel, S., McKenzie, D., & Woodruff, C. (2014). Business training and female enterprise start-up, growth, and dynamics: Experimental evidence from Sri Lanka. *Journal of Development Economics*, 106, 199–210.

Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (DEAS). (2020). COVID-19 and sovereign debt.

*UN DESA Policy Brief No. 72.*

Efstathion, K., Mathä, T., Veiga, C., & Wint, L. (2017). *Active labour market policies and short-time work arrangements: Evidence from a survey of Luxembourg firms* (ECB Working Paper No. 2083). Banque centrale européenne.

Escudero, V. (2018). Are active labour market policies effective in activating and integrating low-skilled individuals? An international comparison. *IZA Journal of Labor Policy*, 7(1), 4.

Escudero, V., Kluge, J., López Mourelo, E., & Pignatti, C. (2019). Active Labour Market Programmes in Latin America and the Caribbean: Evidence from a Meta analysis. *The Journal of Development Studies*, 55(12), 2644–2661.

Escudero, V., López Mourelo, E., & Pignatti, C. (2020). Joint provision of income and employment support: Evidence from a crisis response in Uruguay. *World Development*, 134.

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X20301418>

Faia, E., Lechthaler, W., & Merkl, C. (2013). Fiscal stimulus and labor market policies in Europe. *Journal of Economic Dynamics and Control*, 37(3), 483–499.

Ferreira, F., Schady, N., & Filmer, D. (2009). *Own And Sibling Effects Of Conditional Cash Transfer Programs: Theory And Evidence From Cambodia*. Banque mondiale.

Fine, D., Klier, J., Mahajan, D., Raabe, N., Schubert, J., Singh, N., & Ungur, S. (2020). *How to rebuild and reimagine jobs amid the coronavirus crisis* (Article publié dans Public Sector Insight). McKinsey.

Finn, D., Peromingo, M., & Mwasikakata, M. (2019). *Key Developments, Role and Organization of Public Employment Services in Great Britain, Belgium-Flanders and Germany*. Organisation internationale du Travail (OIT).

Foguel, M. N., & Barros, R. P. de. (2010). The effects of conditional cash transfer programmes on adult labour supply: an empirical analysis using a time-series-cross-section sample of Brazilian municipalities. *Estudos Econômicos*, 40(2), 259–293.

Forslund, A., Fredriksson, P., & Vikström, J. (2011). What Active Labor Market Policy Works in a Recession? *Nordic Economic Policy Review*, 1, 171–207.

Galasso, E., & Ravallion, M. (2004). Social Protection in a Crisis: Argentina's Plan Jefes y Jefas. *The World Bank Economic Review*, 18(3), 367–399.

Galiani, S., & McEwan, P. J. (2013). The heterogeneous impact of conditional cash transfers. *Journal of Public Economics*, 103, 85–96.

Garganta, S., & Gasparini, L. (2015). The impact of a social program on labor informality: The case of AUH in Argentina. *Journal of Development Economics*, 115, 99–110.

Gentilini, U., Almemfi, M., Dale, P., Blomquist, J., Palacios, R., Desai, V., & Moreira, V. (2020). *Social protection and jobs responses to COVID-19: A real-time review of country measures, Version 9 (May 15)* (Working Paper) [Living paper]. Banque mondiale.

Gerard, F., Imbert, C., & Orkin, K. (2020). *Social Protection Response to the COVID-19 Crisis: Options for Developing Countries* (Economics for Inclusive Prosperity Policy Brief). <https://econfip.org/policy-brief/social-protection-response-to-the-covid-19-crisis-options-for-developing-countries/>

Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

- Ghosh, J. (2020). *Financing social protection in developing countries in the age of COVID-19*. <https://socialprotection.tumblr.com/post/617260116487667712/financing-social-protection-in-developing>
- Glassner, V., & Keune, M. (2012). The crisis and social policy: The role of collective agreements. *International Labour Review*, 151(4), 351–375.
- Glassner, V., Keune, M., & Marginson, P. (2011). Collective bargaining in a time of crisis: developments in the private sector in Europe. *Transfer: European Review of Labour and Research*, 17(3), 303–322.
- Hasan, A. (2010). *Time Allocation In Rural Households : The Indirect Effects Of Conditional Cash Transfer Programs*. Banque mondiale.
- Haushofer, J., & Shapiro, J. (2013). Household Response to Income Changes: Evidence from an Unconditional Cash Transfer Program in Kenya. *Massachusetts Institute of Technology*.
- Klinger, B., & Schündeln, M. (2011). Can Entrepreneurial Activity be Taught? Quasi-Experimental Evidence from Central America. *World Development*, 39(9), 1592–1610.
- Kluge, J., Puerto, S., Robalino, D., Romero, J., Rother, F., Stöterau, J., Weidenkaff, F., & Witte, M. (2017). Interventions to improve the labour market outcomes of youth: A systematic review of training, entrepreneurship promotion, employment services and subsidized employment interventions. *Campbell Systematic Reviews*, 13(1), 1–288.
- Kluge, J., Puerto, S., Robalino, D., Romero, J., Rother, F., Stöterau, J., Weidenkaff, F., & Witte, M. (2019). Do youth employment programs improve labor market outcomes? A quantitative review. *World Development*, 114, 237–253.
- Lachaud, M. A., Bravo-Ureta, B. E., Fiala, N., & Gonzalez, S. P. (2018). The impact of agri-business skills training in Zimbabwe: an evaluation of the Training for Rural Economic Empowerment (TREE) programme. *Journal of Development Effectiveness*, 10(3), 373–391.
- Lechner, M., & Wusch, C. (2009). Are Training Programs more effective when unemployment is high? *Journal of Labor Economics*, 27(4), 635–692.
- Levinsohn, J., Rankin, N., Roberts, G., & Schöer, V. (2014). *Wage subsidies and youth employment in South Africa: Evidence from a randomized control trial*.
- Liepmann, H., & Pignatti, C. (2019). *Eligibility and participation in unemployment benefit schemes: Evidence from Mauritius* (Département de la recherche; document de travail n° 50). BIT.
- López Moureló, E., & Escudero, V. (2017). Effectiveness of Active Labor Market Tools in Conditional Cash Transfers Programs: Evidence for Argentina. *World Development*, 94, 422–447.
- Macours, K., Premand, P., & Vakis, R. (2012). *Transfers, diversification and household risk strategies : experimental evidence with lessons for climate change adaptation* (Working Paper Series No. 6053, pp. 1–38). Banque mondiale.
- Maluccio, J. A. (2010). The Impact of Conditional Cash Transfers on Consumption and Investment in Nicaragua. *The Journal of Development Studies*, 46(1), 14–38.
- Maluccio, J. A., & Flores, R. (2005). Impact evaluation of a conditional cash transfer program the Nicaraguan Red de Protección Social. *International Food Policy Research Institute (IFPRI) Report 141*.
- Martínez A., C., Puentes, E., & Ruiz-Tagle, J. (2018). The Effects of Micro-entrepreneurship Programs on Labor Market Performance: Experimental Evidence from Chile. *American Economic Journal: Applied Economics*, 10(2), 101–124.
- Medina, C., Núñez, J., & Tamayo, J. A. (2013). *The Unemployment Subsidy Program in Colombia: An Assessment* (Document de travail n° 369; BID). Banque interaméricaine de développement.
- Neumark, D., & Grijalva, D. (2016). The employment effects of state hiring credits. *ILR Review*, 70, 1111–1145. Parker, S. W., & Skoufias, E. (2000). *The Impact of PROGRESA on Work, Leisure, and Time Allocation*.

Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail

Pignatti, C., & van Belle, E. (2018). *Better together: Active and passive labour market policies in developed and developing economies* [Département de la recherche; document de travail n° 37].

Ribas, R. P., & Veras Soares, F. (2011). *Is the Effect of Conditional Transfers on Labor Supply Negligible Everywhere?* (Unpublished Manuscript, Tinker Fellowship, Center for Latin American and Caribbean Studies, University of Illinois at Urbana-Champaign.).

Skoufias, E., & Di Maro, V. (2008). Conditional Cash Transfers, Adult Work Incentives, and Poverty. *The Journal of Development Studies*, 44(7), 935–960.

Skoufias, E., Unar, M., & Gonzalez-Cossio, T. (2008). The Impacts Of Cash And In-Kind Transfers On Consumption And Labor Supply: Experimental Evidence From Rural Mexico. *Policy Research Working Papers*, WPS4778.

UIT. (2020). *Statistiques de l'UIT*. Union internationale des télécommunications. <https://www.itu.int/fr/ITU-D/statistics/Pages/default.aspx>

Weber, M. (2020, April 27). #8 Digital public works – a viable policy option for the COVID-19 (Coronavirus) jobs crisis? *Jobs and Development Partnership*. <https://www.jobsanddevelopment.org/digital-public-works-a-viable-policy-option-for-the-covid-19-coronavirus-jobs-crisis/>